

**Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de la commune de LE JUCH, réuni le 09 décembre 2014, dans la salle du Conseil, à 19 heures 30, sous la présidence de M. Patrick TANGUY, Maire.**

**Tous les membres étaient présents à l'exception de M. Jérôme FONTENY excusé et représenté par M. Yves TYMEN.**

**Absent : M. Nicolas FLOCH pour les points 1 et 2**

**M. Laurent JONCOUR est nommé secrétaire de la séance.**

### **1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2014**

Après la lecture du compte rendu de la séance du 14 novembre 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve celui-ci.

### **2 - CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'OGEC**

Rapporteur : Marc RAHER

M. Marc RAHER, adjoint aux finances, rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat d'association avec l'OGEC pour l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces est revu chaque année sur la base des nouveaux effectifs et sur la base de la moyenne départementale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec un effectif comparable.

La commission des finances, dans sa séance du 02 décembre 2014 a émis un avis favorable pour appliquer une augmentation de 2,00% par rapport au coût d'un élève en 2014

Après en avoir débattu, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de fixer à 3 400,18 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2015, soit un montant annuel de 41 282,11 €, versée à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

Cette contribution sera versée mensuellement.

### **3- TARIFS COMMUNAUX 2015**

Rapporteur : Marc RAHER

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les nouveaux tarifs retenus par la commission des finances réunie le 02 décembre 2014 et applicables pour l'année 2015.

Après lecture des différents tarifs joints en annexe 1, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la grille des tarifs pour l'année 2015.

#### **4 - REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2014**

Rapporteur : Marc RAHER

La commission des finances propose de fixer la redevance assainissement comme suit :

Part fixe de l'abonnement : 65,00 €

Le prix du m3 d'eau à 0836 € soit 1,5% d'augmentation

Personnes non raccordées au réseau : 25 m3/ par personne/par an

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer comme suit les nouveaux tarifs pour l'assainissement collectif :

Part fixe de l'abonnement : 65,00 €

Prix du m3 d'eau : 0,836 €

Personnes non raccordées au réseau : 25 m3/ par personne/par an

#### **5 - DOTATION DE COMPENSATION 2014 Douarnenez Communauté**

Rapporteur : Marc RAHER

Par courrier en date du 12 novembre 2014, Douarnenez Communauté nous informe de la réduction de notre dotation de compensation.

Cette diminution tient compte des travaux de voirie 2013 Hent Ar Stang et le solde des travaux de la partie haute de la Gare.

Le montant de la réduction s'élève à 6 674,00 €. Votre dotation de compensation, pour l'année 2014, est dès lors fixée à – 48 473,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la diminution de la dotation de compensation 2014

#### **6 – TELETRANSMISSION DES ACTES – AVENANT A LA CONVENTION**

Considérant le fait que la commune utilise le service de télétransmission des actes en préfecture proposé par Mégalis Bretagne,

Considérant le changement d'opérateur de Tiers de Télétransmission par Mégalis,

Il est nécessaire que la commune signe l'avenant passée avec la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise M. Le maire à signer l'avenant avec la préfecture suite au changement d'opérateur effectué par Mégalis Bretagne

## **07- RAPPORT DES ADJOINTS**

M. Yves TYMEN indique que les travaux d'accotements auront lieu prochainement suivant les conditions météorologiques et que la réception des travaux de voirie aura lieu le 17 décembre à 9h30 en mairie.

M. Patrick TANGUY signale qu'une demande d'effacement des réseaux sur le chemin du stade et le parking a été effectuée auprès du Syndicat Départemental d'Electricité du Finistère ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage public sur le parking.

Il est également convié à participer à l'évènement « Engagement Finistérien » qui aura lieu le 16 décembre 2014 à la maison des sports à Quimper. Cette demi-journée comprend des ateliers de présentation des actions innovantes suivies par la remise des trophées.

Concernant la finalisation du sentier de randonnée Rulosquet, les membres de la commission qui ont suivi le dossier se réunissent le vendredi 12 décembre avec la société retenue (PIC-BOIS) pour les panneaux d'interprétation avec l'installation de 2 panneaux par 70x100 et 4 panneaux ludiques avant la fin mars 2015.

Lors de la réunion organisée par le SIOCA le jeudi 04 décembre sur le partage des données géographiques il a été montré que sur la commune 54,03 % des maisons étaient numérotés. Il reste sur la commune (source La poste) 177 maisons à finaliser. La commission, présidée par Mme Isabelle KERVAREC va se réunir prochainement afin de clôturer ce dossier en 2015.

**ANNEXE 1  
TARIFS COMMUNAUX ANNEE 2015**

Désignation	Proposition commission Finances	Vote du conseil municipal
<b>CONCESSION DANS LE CIMETIERE</b>		
Simple pour 15 ans	65,00 €	65,00 €
Simple pour 30 ans	130,00 €	130,00 €
Double pour 15 ans	130,00 €	130,00 €
Double pour 30 ans	260,00 €	260,00 €
Case columbarium 15 ans	780,00 €	780,00 €
Case columbarium 30 ans	1 560,00 €	1 560,00 €
Cavurne 15 ans	625,00 €	625,00 €
Cavurne 30 ans	1 250,00 €	1 250,00 €
<b>PRODUITS DIVERS</b>		
Location du barnum	80,00 €	80,00 €
Mise à disposition remorque la rotation	35,00€	35,00 €
Mise à disposition tables (la table+2 bancs)	4,00 €	4,00 €
Déballeurs occasionnels, Cirques et petits spectacles	35,00 €	35,00 €
Cartes postales - Particuliers	0,50 €	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €	0,30 €
Souricide Raticide - 500 gr	3,00 €	3,00 €
<b>SALLE SOCIOCULTURELLE</b>		
<b>ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
Associations Locales - Cotisation annuelle	30,00 €	30,00 €
Associations communautaires 3 salles	80,00 €	80,00 €
Foyer et Accueil	45,00 €	45,00 €
Organisation Professionnelle communautaire trois salles	90,00 €	90,00 €
Organisation professionnelle communautaire foyer et accueil	50,00 €	50,00 €
Particuliers de la commune Trois salles	150,00 €	150,00 €
Foyer et Accueil	90,00 €	90,00 €
Particuliers Extra-Communaux Trois salles	480,00 €	480,00 €
<b>ACTIVITES PRODUISANT DES RECETTES</b>		
Associations Locales-Coti. Forfaitaire/Location	45,00 €	45,00 €
Associations de la Communauté de Communes	145,00 €	145,00 €

<b>ACTIVITES SPECIFIQUES</b>		
Cours de danse ou autres ponctuellement	100,00 €	100,00 €
Cours de danse ou autres annuellement	900,00 €	900,00 €
Débat Public Electoral	110,00 €	110,00 €
Journée Dessin, Broderie...	31,20 €	31,20 €
<b>GARDERIE PERISCOLAIRE ET PERI-CLSH</b>		
<b>Matin ou soir</b>		
1 <sup>er</sup> enfant	1,60 €	1,60 €
2 <sup>ème</sup> enfant	1,40 €	1,40 €
3 <sup>ème</sup> enfant	Gratuit	Gratuit
Enfant extérieur de la commune	2,50 €	2,50 €
<b>Matin et soir</b>		
1 <sup>er</sup> enfant	2,80 €	2,80 €
2 <sup>ème</sup> enfant	2,40 €	2,40 €
3 <sup>ème</sup> enfant	Gratuit	Gratuit
Enfant extérieur de la commune	3,20 €	3,20 €
<b>PHOTOCOPIES</b>		
<b>Documents administratifs</b>		
Copie de documents A4 (recto)	0,18 €	0,18 €
Disquette	1,83 €	1,83 €
Cédérom	2,75 €	2,75 €
<b>Photocopie de documents simples</b>		
Particuliers, entreprises A4 (recto) Noir et blanc	0,20 €	0,20 €
Particuliers, entreprises A3 (recto) Noir et blanc	0,40 €	0,40 €
Envoi de fax	1,00 €	1,00 €
Particuliers, entreprises A4 (recto verso) noir et blanc	0,40 €	0,40 €
Particuliers, entreprises A3 (recto verso) noir et blanc	0,80 €	0,80 €
Photocopie couleur A4 recto	0,50 €	0,50 €
Photocopie couleur A3 recto	1,00 €	1,00 €
Photocopie A4recto-verso couleur	1,00 €	1,00 €
Photocopie A3 recto-verso couleur	2,00 €	2,00 €

